



malakoff médéric

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 juin 2009

Lancement de la première édition des Prix Malakoff Médéric « Technologie – Autonomie »

Pour une utilisation innovante des technologies et des services au domicile
en faveur de l'autonomie des personnes âgées

Le groupe Malakoff Médéric et ses partenaires lancent la première édition des « Prix Malakoff Médéric Technologie - Autonomie ». Ces prix récompensent les initiatives –actions ou études– visant à promouvoir le développement des nouvelles technologies pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées à leur domicile.

Avec l'allongement de la durée de vie, la dépendance est devenue une problématique-clé de nos sociétés, à laquelle il est urgent de trouver des réponses adaptées. Le vieillissement s'accompagne en effet souvent d'une perte d'autonomie progressive et d'une altération des relations sociales et familiales. L'utilisation des **technologies du quotidien** (appareils ménagers « intelligents » détecteurs d'activité, dispositifs de rappel de tâches, assistance robotique, visiophonie...) peut améliorer considérablement la vie des personnes âgées et contribuer à leur maintien à domicile en toute sécurité, en complément de l'action des professionnels et des aidants familiaux.

Leader de la protection sociale paritaire en France, le groupe Malakoff Médéric a souhaité renforcer son engagement dans les gérontechnologies et lance la première édition des Prix Malakoff Médéric, dont l'ambition est de promouvoir les technologies les plus innovantes en faveur du bien-être à domicile des personnes âgées.

Les deux catégories de prix définies s'adressent à des actions de terrain et des études expérimentales :



- les prix « **Innovation Action sociale** » récompenseront les technologies innovantes apportant un bénéfice réel aux personnes âgées en termes de sécurité, d'autonomie et de maintien des relations sociales (solutions domotiques high-tech, vidéo-assistance, écrans informatiques tactiles, visiophonie etc) ;
- les prix « **Travaux et recherches** » couronneront des études menées sur l'adaptabilité ou les conditions d'adoption de ces technologies (études de design et d'ergonomie, thèses ou mémoires de fin d'études en sciences humaines et sociales, recherche-action s'appuyant sur des populations-tests, etc).

Les candidats ont jusqu'au **15 Juillet 2009** pour présenter leur projet ; deux lauréats seront récompensés pour chaque catégorie. La **dotation globale est de 50 000 euros**.



malakoff médéric

Comment concourir ?

La compétition est ouverte à toute personne physique ou morale (entreprises, collectivités locales, associations, établissements d'enseignement et de recherche...). Malakoff Médéric a reçu le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et bénéficie de l'expertise de professionnels du secteur (Accordages, Association Française des aidants familiaux, Cleirppa, Telecom ParisTech) pour repérer et analyser les projets. Les dossiers reçus feront également l'objet d'une évaluation technique par le centre expert MADoPA, dont Malakoff Médéric est l'un des membres fondateurs.

Le jury se réunira fin septembre pour sélectionner les lauréats des deux prix. La **remise des prix se fera le 18 novembre 2009 à Troyes**, à l'occasion du premier congrès de la Société Française des Technologies pour l'Autonomie et de Gérontologie (SFTAG), en présence de Guillaume Sarkozy, délégué général du groupe Malakoff Médéric.

Calendrier prévisionnel :

Clôture des inscriptions : 15 juillet 2009

Évaluation des dossiers par le centre expert MADoPA : fin juin/début septembre

Pré-sélection des dossiers : 14 septembre 2009

Réunion du jury, audition des nominés : fin septembre 2009

Remise des prix et présentation officielle des lauréats : 18 novembre 2009

Pour télécharger le dossier d'inscription :

www.malakoffmederic.com

Pour tous renseignements : 01 56 03 20 18 / prixmalakoffmederic@malakoffmederic.com

Contacts presse :

Isabelle Mosneron-Dupin, tél : 01 56 03 38 55 – imosnerondupin@malakoffmederic.com

Odile Leblanc, tél : 01 56 03 42 48 – oleblanc@malakoffmederic.com

Fanny Delorme, tél : 01 49 09 25 59 – fanny.delorme@tbwa-corporate.com



Malakoff Médéric est le leader de la protection sociale paritaire en France. Il exerce deux métiers : la gestion de la retraite complémentaire et l'assurance des personnes (santé, prévoyance, épargne, dépendance). Avec ses 6 500 collaborateurs, son ambition est d'optimiser la protection sociale de ses clients, individus et entreprises, et de contribuer au bien-être de ses assurés et retraités.

En 2008, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 Mds € dans ses activités d'assurances et il a versé 13,3 Mds € d'allocations retraite.

Malakoff Médéric est le premier groupe de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO (205 000 entreprises clientes, 3,2 millions de cotisants et 2,6 millions de retraités), et le 3ème assureur collectif (182 000 entreprises clientes et 3 millions de salariés assurés). 1 million de personnes sont assurées à titre individuel.

www.malakoffmederic.com



Centre Expert en technologies et services pour le maintien à domicile des personnes âgées, **MADoPA** a pour vocation d'agir dans les domaines de :

- la recherche et l'innovation, pour développer de nouvelles approches technologiques,
- l'évaluation du « service rendu » sur la base de protocoles et d'indicateurs de performance,
- la formation et l'information.

L'association MADoPA a été créée en novembre 2008 et est implantée à Troyes. Elle compte parmi ses partenaires : l'Université de Technologie de Troyes, le Conseil Général de l'Aube, Malakoff Médéric, la Mutualité Française, Orange, EDF, l'Institut de Myologie, Coderpa Aube, le Centre des Arcades, le Technopôle de l'Aube, AECRTS, le Groupe ESC Troyes.

www.madopa.fr



La **CNSA** est un établissement public administratif, dont les missions sont les suivantes :

- financer l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux.

- garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap en veillant à une répartition équitable des ressources

- assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation de réseaux.

En 2009, elle gère un budget de 18,7 milliards d'euros (9,8 milliards destinés aux personnes âgées et 8,9 milliards destinés aux personnes handicapées). Pour en savoir plus : www.cnsa.fr



Accordages, association Loi 1901, créée en 2000, œuvre en faveur des liens entre les générations : capitaliser les expériences et les savoir-faire, diffuser les bonnes pratiques et les outils d'action, sensibiliser les acteurs et les décideurs à la démarche de l'intergénération, former et accompagner les porteurs de projets.

www.accordages.com : un site Internet d'information (actualité, banque d'expériences, dossiers thématiques, agenda, brèves, Newsletter)

L'intergénération, une démarche de proximité (guide méthodologique) Documentation française, 2005

Accordages – 16 rue du Général Brunet F-75019 Paris - Tel : +33 (0)1 47 70 79 67 - Mail : contact@accordages.com



Centre de Liaison, d'Etude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Agées, le **CLEIRPPA** est une association créée il y a près de 40 ans par des caisses de retraite relevant de l'AGIRC et de l'ARRCO, par la Mutualité Française, l'UNIOPSS... Elle compte aujourd'hui parmi ses membres, un nombre important d'associations qui oeuvrent dans le domaine gériatrique.

C'est un lieu de rencontres et de débats pour ses membres et pour les acteurs du secteur gériatrique public ou privé.

Le Centre réalise une revue trimestrielle très ouverte, effectuée des travaux d'études, de conseil et de formation et assure le secrétariat général du Réseau de Consultants en Gériatrie.

www.cleirppa.asso.fr



L'Association Française des Aidants familiaux est un organisme à but non lucratif selon la loi de 1901. Elle rassemble des particuliers qui apportent une aide régulière et à titre non professionnel à un parent âgé en perte d'autonomie ou à un autre membre de leur famille en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.

Elle milite pour une reconnaissance des droits des aidants familiaux et une amélioration des conditions de l'accompagnement informel.

Elle propose aux organismes qui en font la demande de s'affilier au réseau des Cafés des Aidants pour mettre en place des conférences-débats animées par un psychologue clinicien. Il s'agit de groupes de parole ouverts destinés à tous les aidants familiaux. Il en existe actuellement plus d'une dizaine.

Elle intervient également comme conseil ou organisme de formation, notamment sur les questions d'aide aux aidants, auprès de professionnels ou de partenaires institutionnels.

Tél. 09 50 27 00 08 – aide@aidants.fr – pour en savoir plus : www.aidants.fr



TELECOM ParisTech a pour mission la formation d'ingénieur, la recherche, la formation par la recherche et la

formation continue. Acteur majeur de la société de l'information, TELECOM ParisTech est une école de référence

au sein du dispositif français d'enseignement supérieur et de recherche publique. Les équipes de recherche

couvrent l'ensemble des disciplines, aussi bien pour ce qui concerne les technologies de base, le traitement de

l'information, les réseaux, l'informatique, les logiciels, que les aspects économiques, sociaux, juridiques, les stratégies

industrielles, les nouveaux services et usages. www.telecom-paristech.fr